Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
Professionnels de santé

Publié le 20 novembre 2026

Construction d'une maison médicale
Territoire de Vittel (88800)

1. Contexte et ambition :

Dans un contexte de difficultés croissantes d'accès aux soins, la Ville de Vittel engage **la construction d'une maison médicale** permettant de renforcer l'attractivité médicale et paramédicale du territoire.

Afin d'associer l'ensemble des professionnels de santé, la Ville lance un appel à manifestation d'intérêt permettant d'identifier les professionnels volontaires pour intégrer cette structure.

Les acteurs de santé n'exerçant pas actuellement sur le territoire mais souhaitant s'installer à court terme pourront être accueillis dans des locaux temporaires, en attente de la construction de la maison médicale.

2. Les objectifs de la maison médicale :

- ✓ **Maintenir, attirer et diversifier l'offre de soins** sur le territoire.
- ✓ **Favoriser l'installation** de jeunes professionnels de santé grâce à un cadre d'exercice collectif et moins isolé que le cabinet individuel.
- ✓ **Améliorer la prise en charge de proximité** des pathologies au long cours (diabète, hypertension, asthme, etc.) en attirant des spécialistes non présents actuellement,
- ✓ **Développer de nouveaux modes d'exercice**, comme la télémédecine
- ✓ **Mutualiser les investissements** : matériel médical, locaux partagés, secrétariat, systèmes d'information partagés labellisés pour réduire les coûts individuels

3. Le descriptif synthétique du projet :

- ✓ **Un bâtiment neuf éco responsable d'environ 1000 m²** sur deux étages (R+1) dont 25 % de parties communes (circulations, locaux techniques, secrétariat…) doté d'un parking contigu de 50 places.
- ✓ Locaux disponibles en acquisition ou location
- ✓ Possibilité de mutualisation des charges communes (secrétariat, internet, ménage, maintenance, élimination des DASRI) ou gestion en autonomie.

Les dimensions du projet pourront être adaptées en fonction du nombre et des besoins des répondants au présent appel à manifestation d'intérêt.

4. Pourquoi cet appel ?

La Ville souhaite, dès à présent :

- ✓ Identifier précisément les professionnels de santé souhaitant s'intégrer au projet,
- ✓ Recueillir leurs attentes et besoins précis.

5. Qui est concerné ?

Cet appel s'adresse aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux du territoire, ainsi qu'à ceux envisageant de s'y installer, notamment :

- ✓ **Médecins** généralistes et spécialistes
- ✓ **Paramédicaux** (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, kinésithérapeutes, pédicures - podologues…)
- ✓ **Pharmaciens, biologistes**, **radiologues**
- ✓ **Tous autres acteurs de santé intéressés par la démarche**

Toute personne peut se manifester, quelle que soit sa situation actuelle

6. Comment manifester son intérêt ?

Les professionnels qui souhaitent s'intégrer à la structure sont invités à remplir et à adresser le formulaire joint à maisonsante@ville-vittel.fr

Les candidatures et données associées transmises seront traitées de manière strictement confidentielle dans le respect du R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données)

Date limite de réponse : avant le 11 décembre 2026